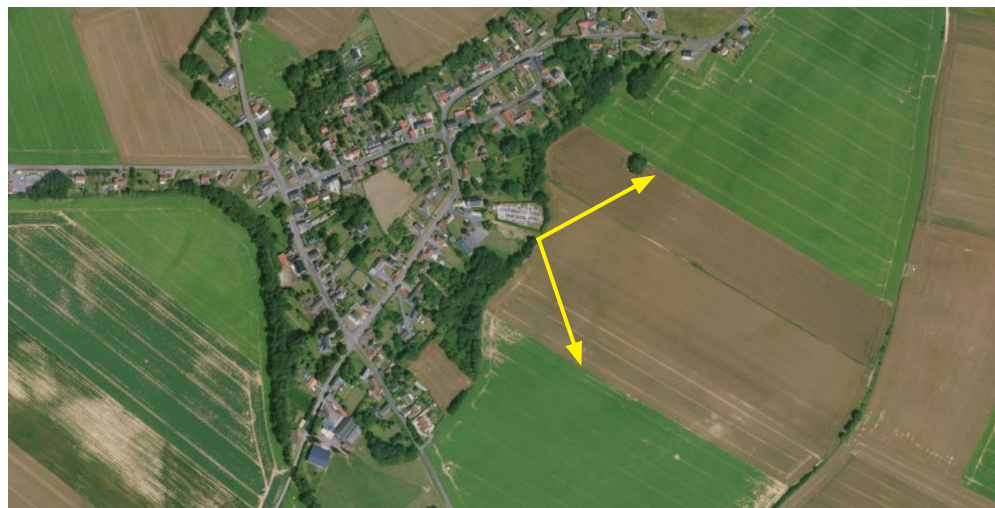




PM 20 refait - Depuis les abords de l'église à Joncourt



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





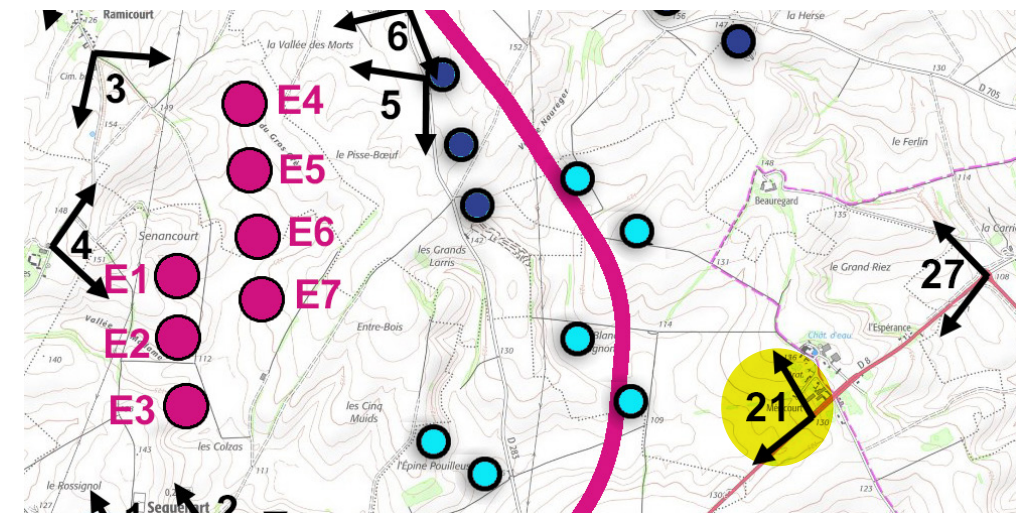
PM 21 - D8 au sud de Méricourt

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Méricourt fait partie des zones d'habitat en prise directe avec le projet. Ce hameau est principalement constitué de fermes et de quelques pavillons d'habitat qui sont plus ou moins protégés par une végétation périphérique et notamment sur la frange nord-ouest tournée vers le projet. Par ailleurs, ce hameau est desservi par la D8, axe majeur de traversée du territoire d'étude. Le point de vue est pris depuis la D8 en sortie ouest du hameau.

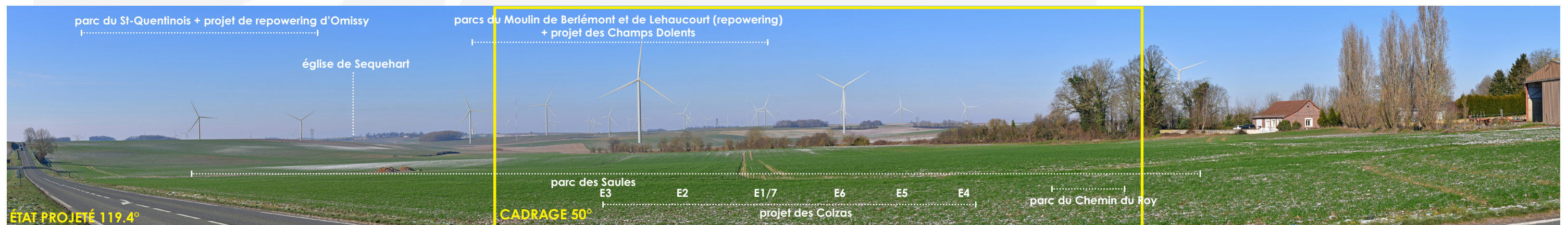
NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet des Colzas se positionne en arrière-plan du parc des Saules et avant-plan des parcs de Lehaucourt et Moulin de Berlémont. D'autres covisibilités s'opèrent avec des parcs plus éloignés ainsi que des projets en instruction proches.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Modéré à faible au vu de la prégnance déjà exercée par le parc des Saules et du contexte existant en arrière plan. Des phénomènes de saturation se font sentir (densité éolienne importante dans le panorama).

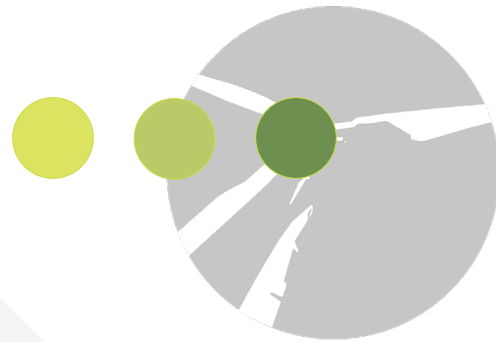


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 119.4°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 3.08 KM (E7)





PM 21 - D8 au sud de Méricourt



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



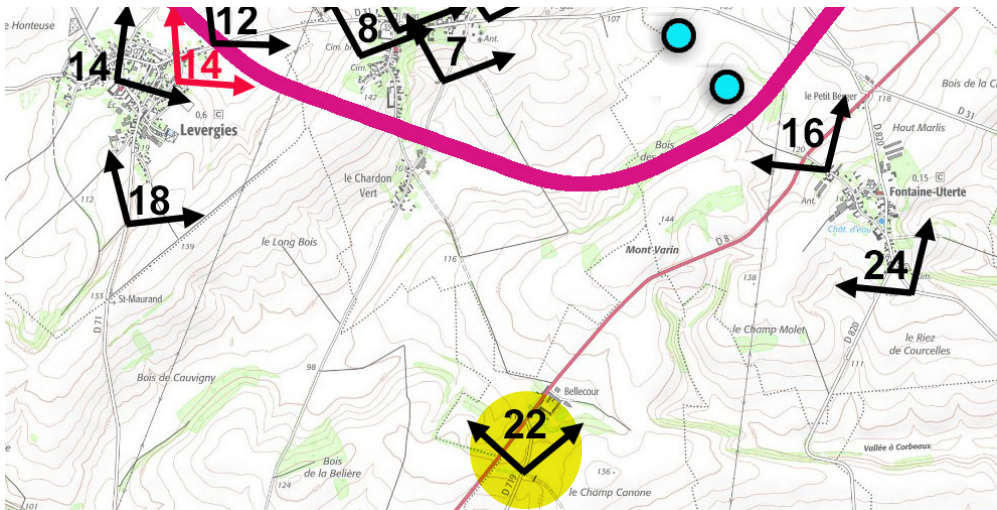


PM 22 - Ferme de Bellecourt au nord de Remaucourt

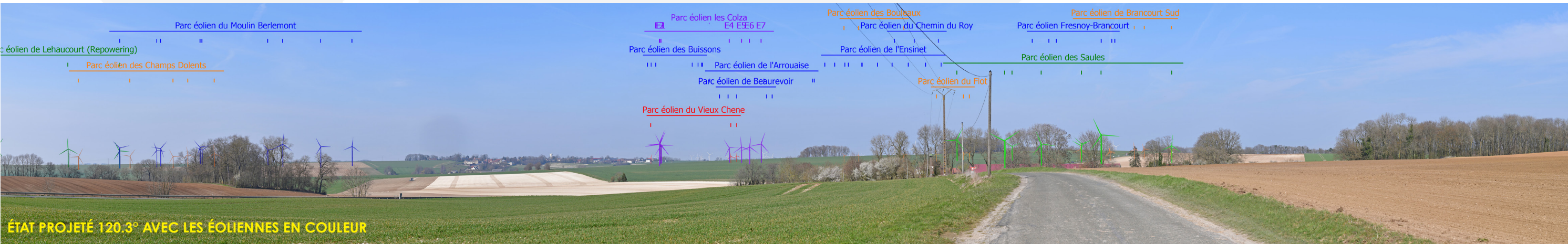
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : La ferme de Bellecourt est implantée le long de la D8, axe majeur de traversée du territoire d'étude. Elle s'inscrit dans l'emprise communale de Remaucourt, un bourg implanté dans le fond de la vallée de la Somme donc protégé par le relief. Le point est pris au sud de la ferme depuis la D719 en venant de Remaucourt.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet des Colzas émerge de la ligne d'horizon dans la continuité de la silhouette du bourg de Sequehart. La ligne ouest du projet montre un surplomb sur le bourg de Sequehart. Le projet montre des covisibilités avec les parcs du Moulin de Berlémont et de Lehaucourt, et de manière plus légères avec ceux des Saules, de Fresnoy-Brancourt et Chemin du Roy masqués en grande partie par la végétation. D'autres covisibilités s'opèrent avec des parcs plus éloignés.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :
Modéré au regard du niveau de perception équivalent du contexte éolien pré-existant dans le panorama et des surplombs que le projet génère toutefois sur le bourg de Sequehart. Pas de phénomène de saturation notable (plusieurs polarités éoliennes visibles mais distinctes + présence de filtres visuels en avant-plan).

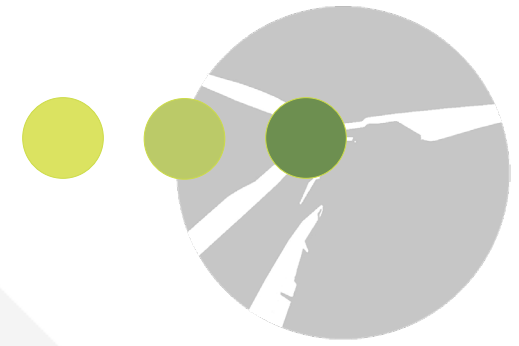


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120.3°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 3.37 KM (E3)





PM 22 - Ferme de Bellecourt au nord de Remaucourt



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





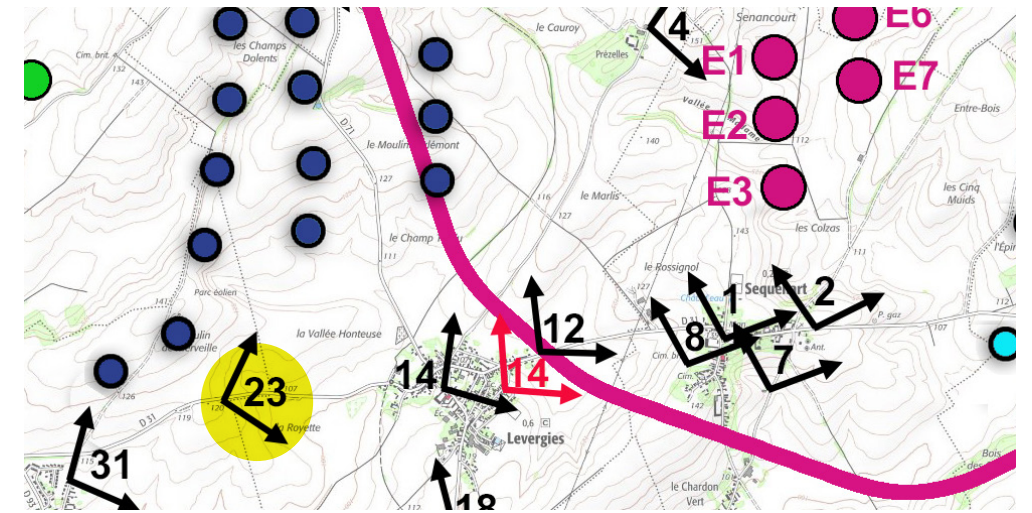
PM 23 - Depuis la D31 entre Lehaucourt et Levergies

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : L'étude d'encerclement a fait ressortir que le territoire autour du projet montrait des sensibilités au regard des phénomènes de saturation. Des sensibilités notamment dues au paysage ouvert du vermandois qui offre de larges panoramas et ponctuellement des profondeurs visuelles importantes. Par conséquent, une analyse des impacts cumulés entre le projet éolien et le contexte pré-existant et en devenir est à faire. Le point de vue est pris depuis la D31 entre les bourgs de Lehaucourt et Levergies.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet des Colzas émerge de la ligne d'horizon en avant-plan des parcs de Fresnoy-Brancourt et du Chemin du Roy et dans la continuité visuelle des parcs du Moulin de Berlémont et des Saules. D'autres covisibilités pourraient s'opérer mais avec des projets éloignés. Par rapport au bourg de Levergies qui se trouve dans l'axe de la route, un léger surplomb se fait sentir avec les éoliennes les plus proches du projet tout comme avec le parc des Saules.

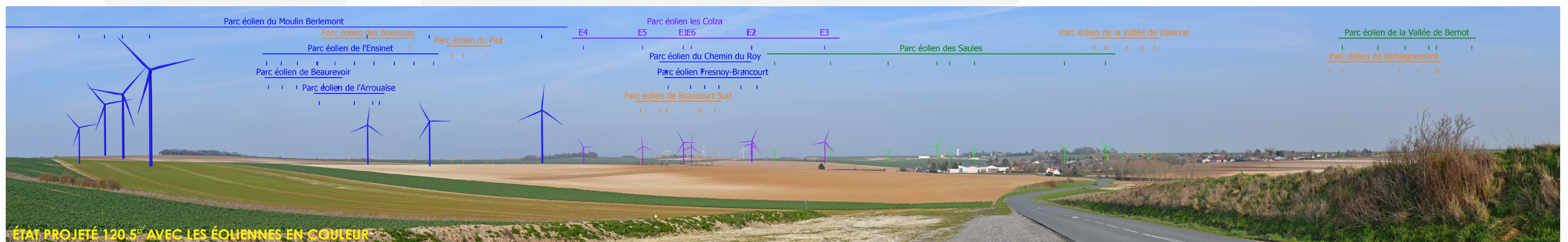
NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Faible au regard de la prégnance pré-existante du parc du Moulin de Berlémont à modéré car le projet vient densifier la présence éolienne dans le panorama et montre un léger surplomb sur Levergies. Des phénomènes de saturation commencent à se faire sentir (continuité éolienne sur la moitié nord du panorama).



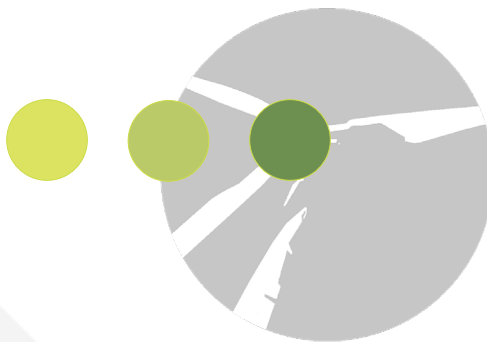
ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120.5°

DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 3.39 KM (E3)





PM 23 - Depuis la D31 entre Lehaucourt et Levergies

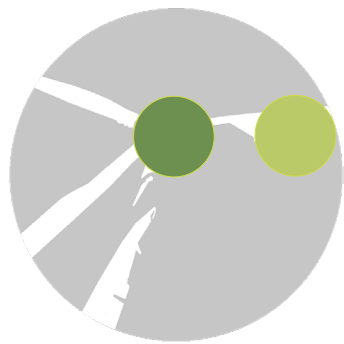


VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



E4 E5 E1 E6 E2/7 E3

parc du Moulin de Berlémont projet des Colzas parcs de Fresnoy-Brancourt et Chemin du Roy + projet de Brancourt-Sud parc des Saules

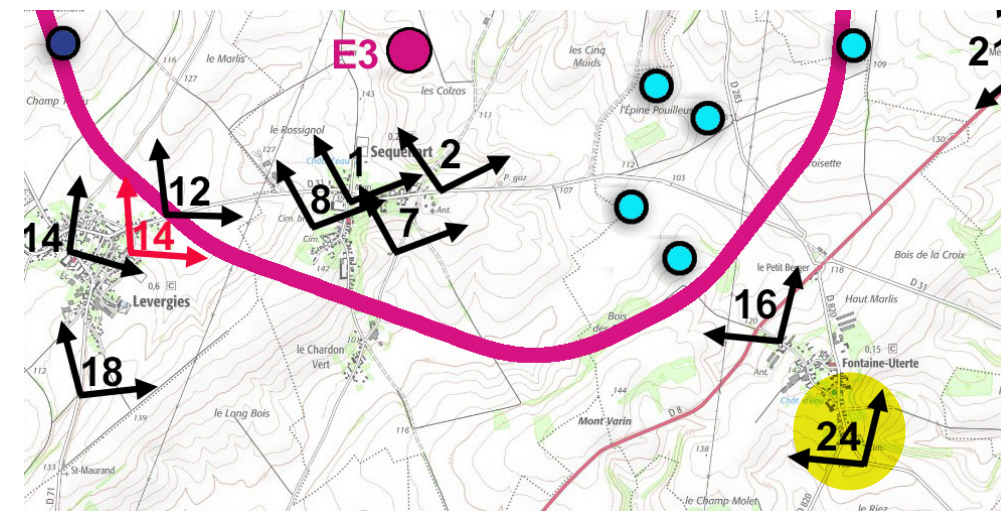


PM 24 - Depuis la D701 au sud de Fontaine-Uterte

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Fontaine-Uterte fait partie des zones d'habitat en prise directe avec le projet. Le bourg s'organise autour de deux axes, tournés vers le projet, et qui s'inscrivent dans la typologie des villages rues. Comme les autres bourgs du secteur, il montre une ceinture arborée et bocagère mais celle-ci est assez disparate ici. Plusieurs points de vue ont été réalisés sur cette commune. Ce deuxième et dernier point de vue est pris depuis la D701 au sud du bourg.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet des Colzas n'est pas visible car il est masqué par la silhouette du bourg et la végétation qui l'entoure.

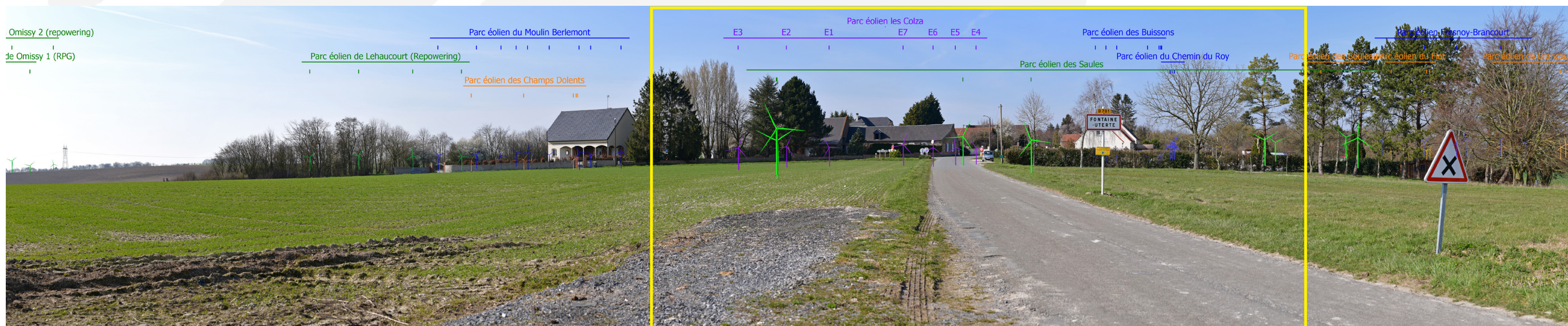
NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :
Nul. Pas de phénomène de saturation (aucun parc visible).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 3.41 KM (E3)



ÉTAT INITIAL 120°



ÉTAT PROJETÉ 120° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

CADRAGE 50°



PM 24 - Depuis la D701 au sud de Fontaine-Uterte



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





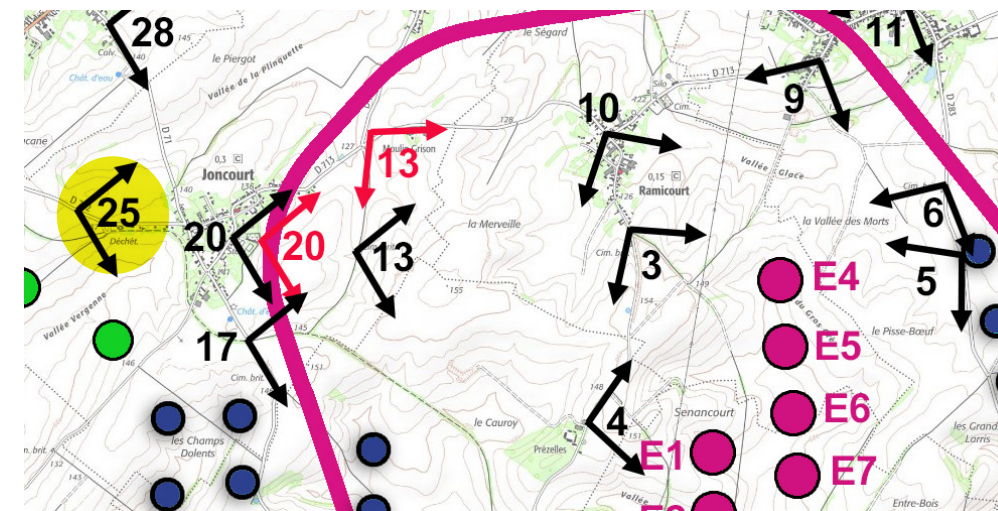
PM 25 - D712 à l'ouest de Joncourt

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Joncourt fait partie des zones d'habitat en prise directe avec le projet. Le bourg montre un tissu bâti groupé. Comme les autres bourgs du secteur, il montre une ceinture arborée et bocagère qui est ici très présente et dense. Par ailleurs, le bourg est déjà marqué sur sa frange sud par les parcs du Moulin de Berlémont et de Lehaucourt. Plusieurs points de vue ont été réalisés sur la commune. Ce troisième et dernier point de vue est pris depuis la D712 à l'ouest du bourg.

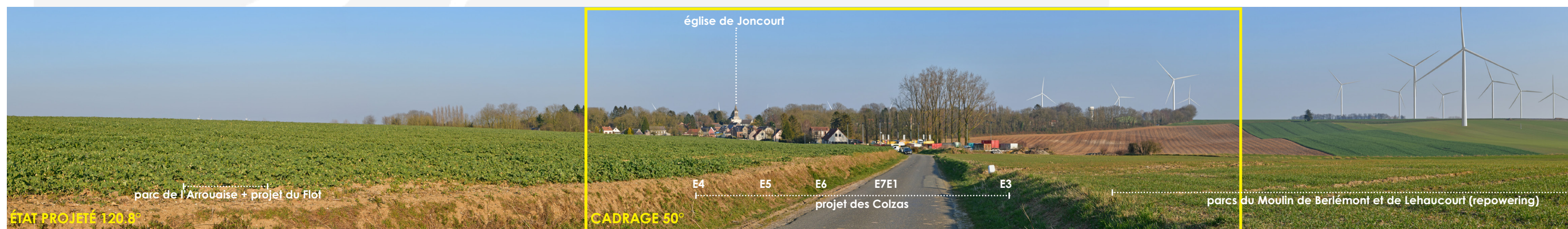
NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Depuis ce point de vue, le projet des Colzas émerge partiellement en arrière-plan de la silhouette du bourg et de l'église émergente. Toutefois, les éoliennes n'opèrent pas de surplomb sur cette dernière et montre une prégnance moindre par rapport au parc du Moulin de Berlémont au sud du bourg.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Faible au regard de la covisibilité partielle avec l'église (non protégée) de Joncourt et sans phénomène de surplomb. Pas de phénomène de saturation (deux à trois parcs visibles mais présence de filtres arborés et bâtis + micro-relief).

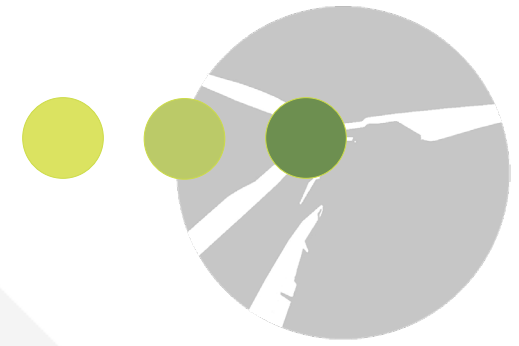


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120.8°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 3.79 KM (E1)





PM 25 - D712 à l'ouest de Joncourt



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





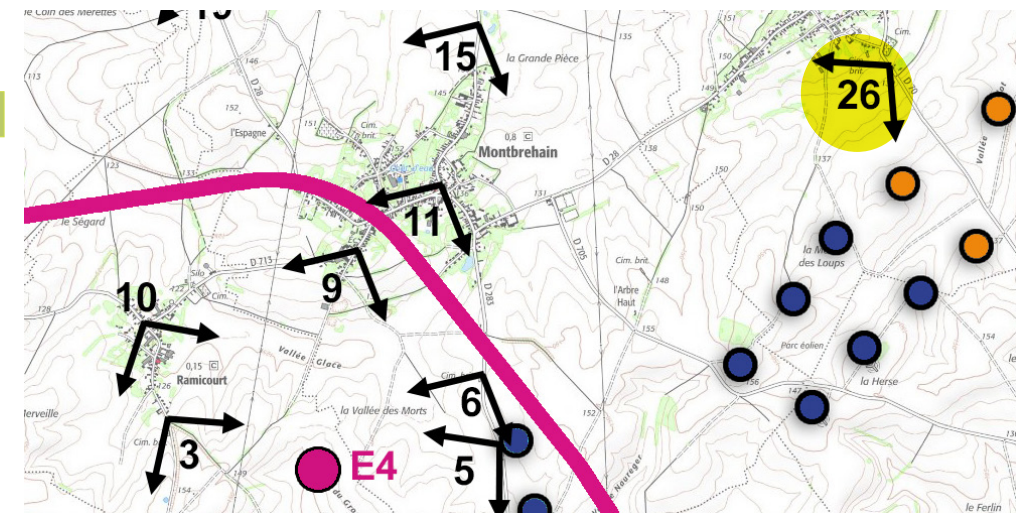
PM 26 - Depuis la D70 au sud de Brancourt-le-Grand

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Brancourt-le-Grand fait partie des zones d'habitat en prise directe mais il est distant du projet. Il s'organise autour d'un axe principal, la D28. Il montre une certaine épaisseur bâtie mais s'apparente toutefois à la typologie de village rue. Comme les autres bourgs du secteur, il montre une ceinture arborée et bocagère qui est ici bien présente et dense. Par ailleurs, le territoire se trouvant dans un secteur de lignes de front de la première guerre, il compte des cimetières militaires comme sur la frange sud de Brancourt-le-Grand. Une frange du bourg déjà marquée par la présence du parc de Fresnoy-Brancourt.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet émerge en arrière-plan du parc du Chemin du Roy et s'inscrit dans un angle visuel déjà occupé par le contexte éolien pré-existant et en devenir dans le panorama. D'autres covisibilités s'opèrent avec les parcs de Fresnoy-Brancourt et les Saules.

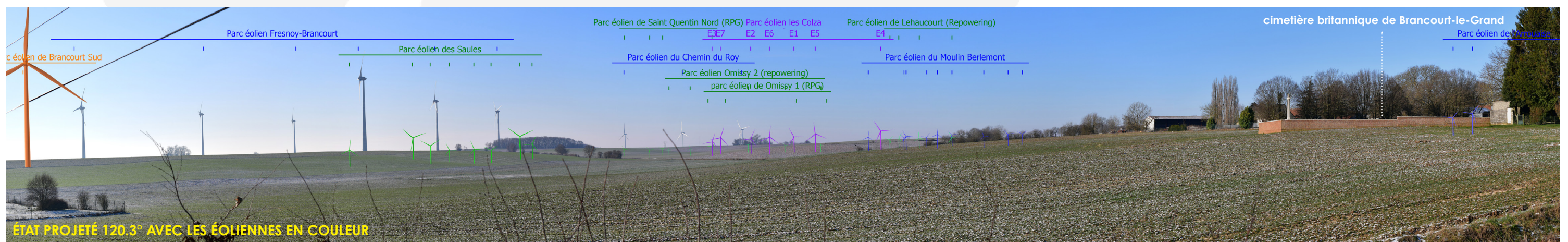
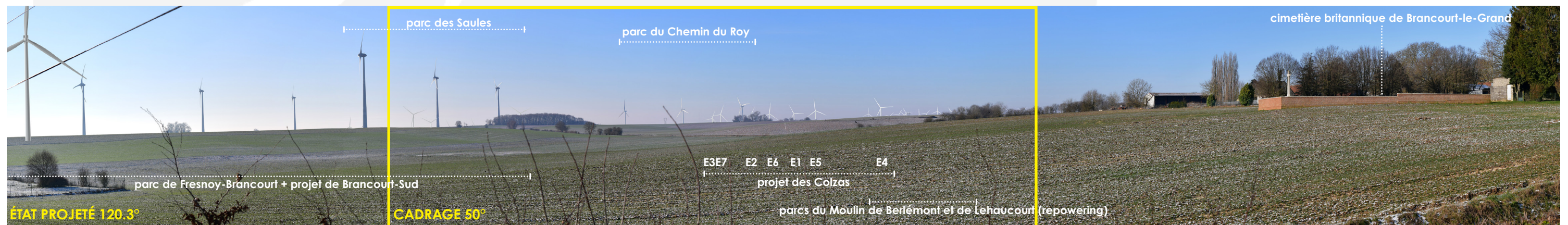
NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Faible au regard du niveau de perception du projet par rapport au contexte éolien pré-existant. Des phénomènes de saturation se font sentir (continuité éolienne sur plus de la moitié du panorama).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120.3°

DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 3.88 KM (E4)





PM 26 - Depuis la D70 au sud de Brancourt-le-Grand



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



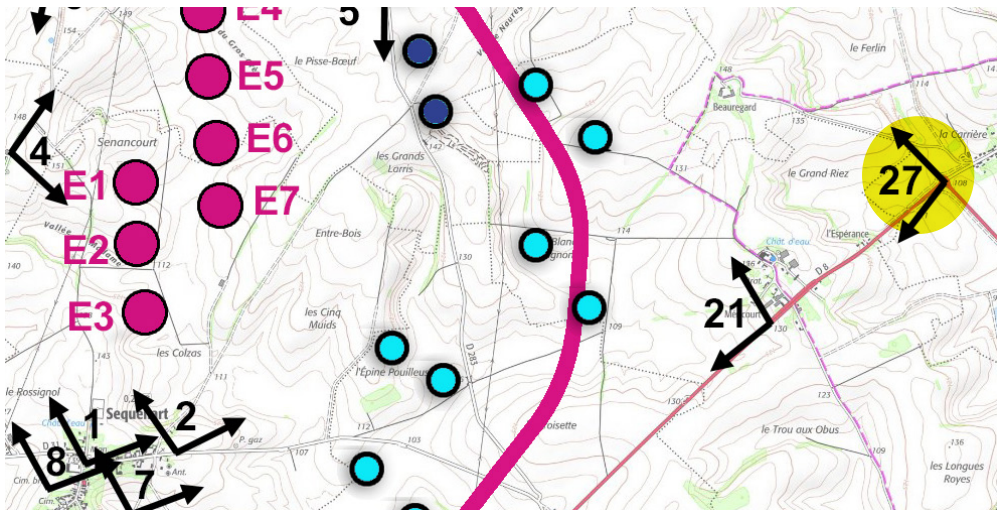


PM 27 - Depuis la D8 en sortie ouest de Fresnoy-le-Grand

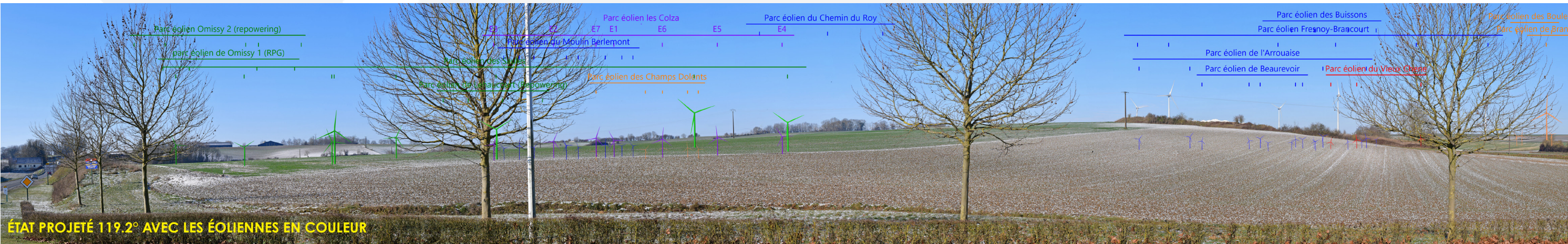
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Fresnoy-le-Grand est le pôle urbain le plus proche du projet. Il est contourné par la D28, axe majeur de traversée du territoire. Il montre un tissu bâti groupé implanté en partie dans une dépression topographique. Il montre une ceinture arborée et bocagère qui est ici bien présente sur la frange ouest de la ville qui est tournée vers le projet. Par ailleurs, la ville est parcourue par le GR655 (itinéraire emprunté les chemins de Compostelle). Plusieurs points de vue ont été réalisés sur la ville et ses abords. Ce premier point de vue est pris depuis la D8 en sortie ouest de la ville.

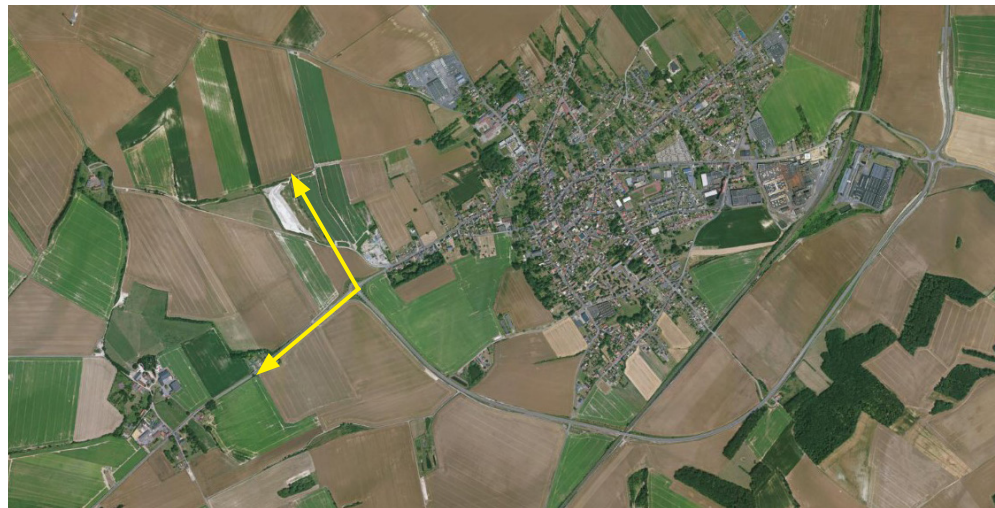
NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet émerge partiellement de la ligne d'horizon. Il montre des covisibilités légères avec le parc de Fresnoy-Brancourt et avec le parc des Saules en avant-plan du panorama.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION : Négligeable car la perception du projet est intermittente à faible au regard de son niveau de perception par rapport au contexte éolien pré-existant. Pas de phénomène de saturation (quelques éoliennes visibles).

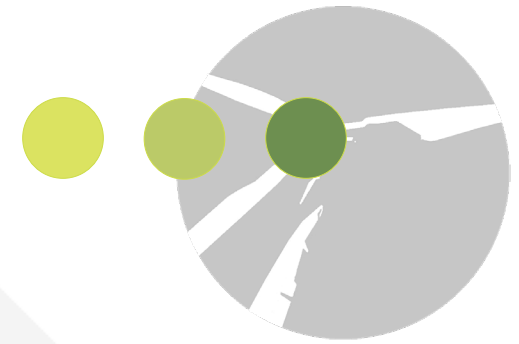


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 119.2°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 3.96 KM (E7)





PM 27 - Depuis la D8 en sortie ouest de Fresnoy-le-Grand

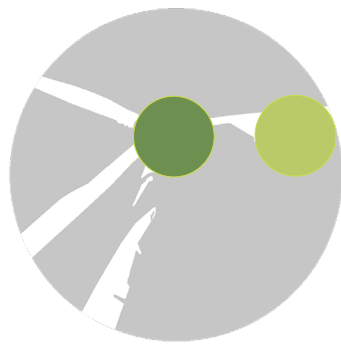


VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



E2 E7 E1 E6 E5
projet des Colzas

parc des Saules

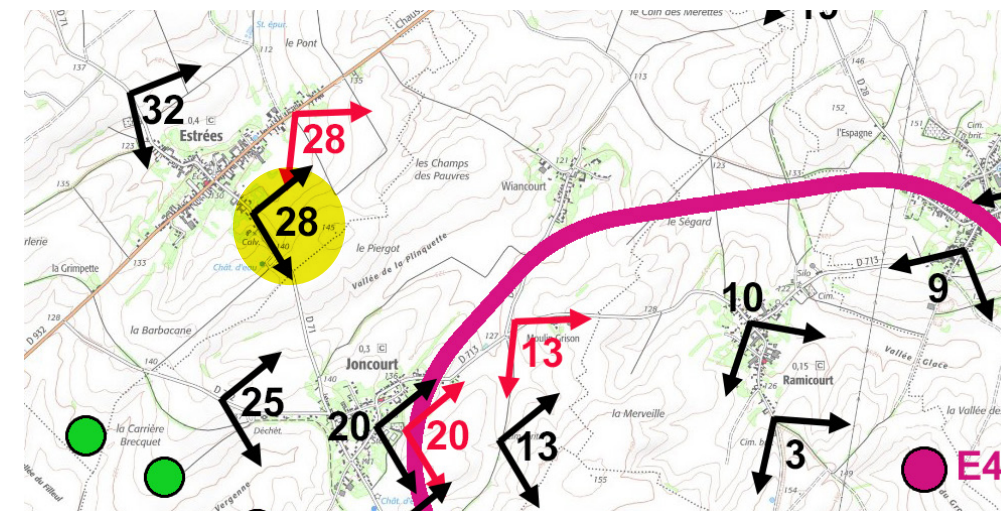


PM 28 - D71 en sortie sud-est d'Estrées

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Estrées se trouve au nord-ouest du périmètre rapproché. C'est un village rue traversée par la D932, axe secondaire de traversée du territoire. Il est implanté dans une légère dépression topographique par rapport à la zone de projet et montre une ceinture arborée et bocagère plutôt préservée. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis cette commune. Ce premier point de vue est pris au niveau la D71 depuis la sortie sud-est du bourg qui est tournée vers le projet.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet n'est pas visible car il est masqué par les micro-reliefs bordant le bourg.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :
Nul. Pas de phénomène de saturation (aucun parc visible).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120.4°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 4.01 KM (E4)

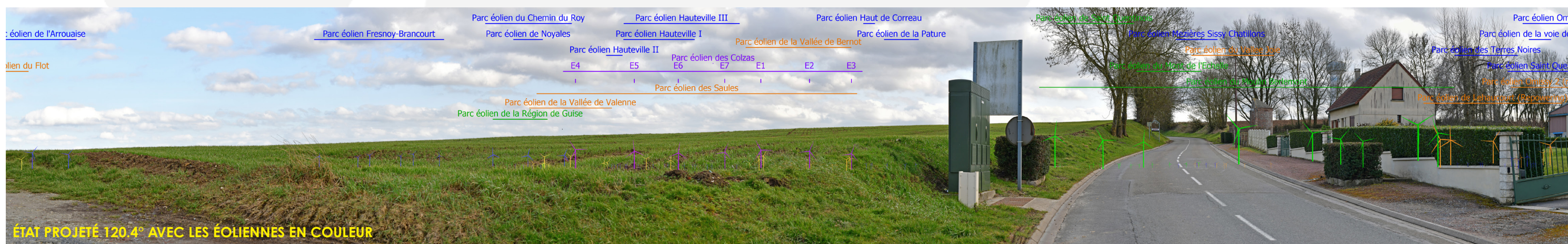


ÉTAT INITIAL 120.4°

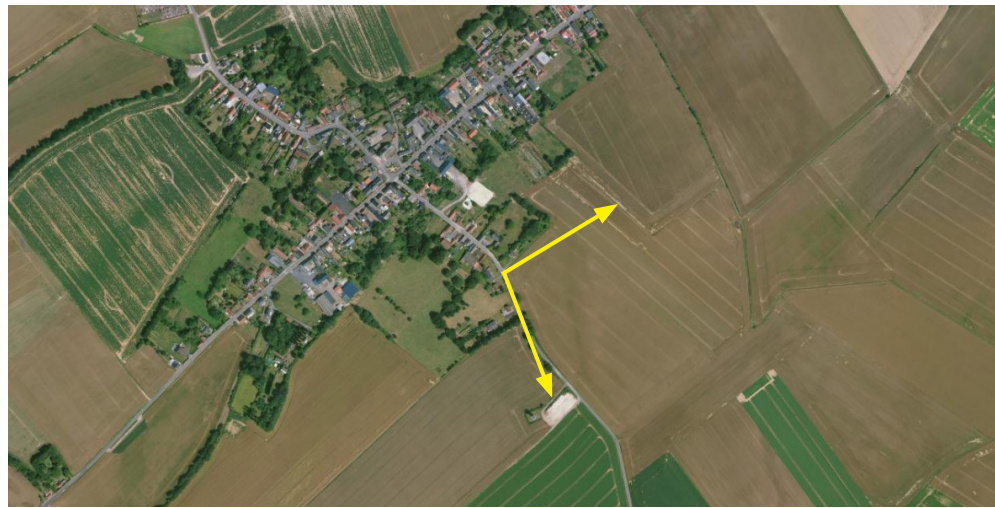


ÉTAT PROJETÉ 120.4°

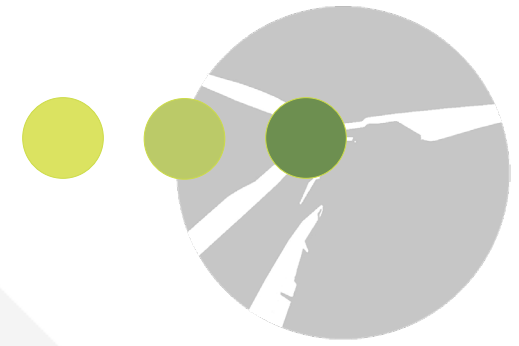
CADRAGE 50°



ÉTAT PROJETÉ 120.4° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR



PM 28 - D71 en sortie sud-est d'Estrées



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



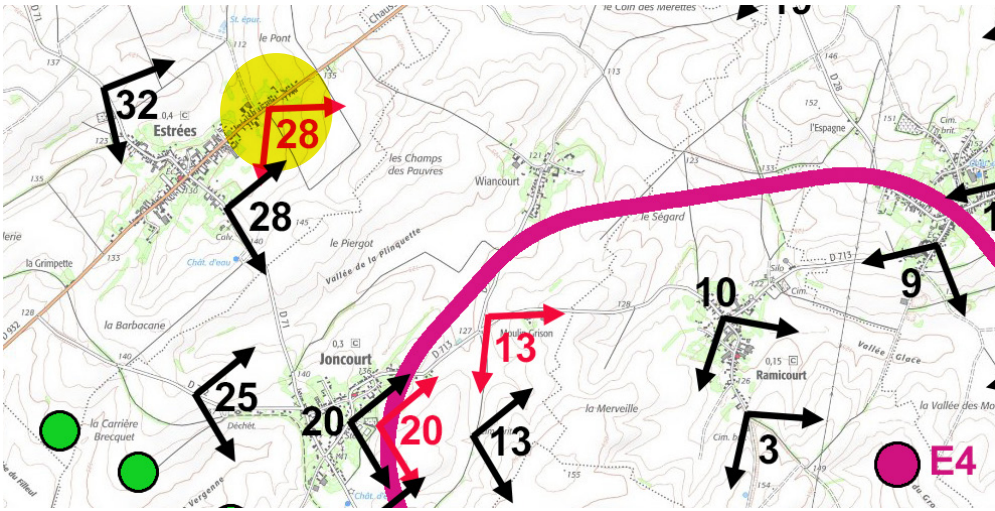


PM 28 refait - Depuis la D932 dans la traversée d'Estrées

Dans le cadre des demandes de compléments, le PM 28 a été refait de manière à montrer un autre de point de vue depuis Estrées. Ce nouveau point de vue est pris depuis la D932 dans la traversée d'Estrées sur la séquence nord du bourg.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet est très partiellement visible (perception sur des bouts de pales). Des covisibilités très légères s'opèrent avec les parcs du Moulin de Berlémont et de Lehaucourt.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION : Faible au regard de la perception limitée à négligeable si on tient compte de la prégnance visuelle déjà exercée par les parcs existants plus proches.

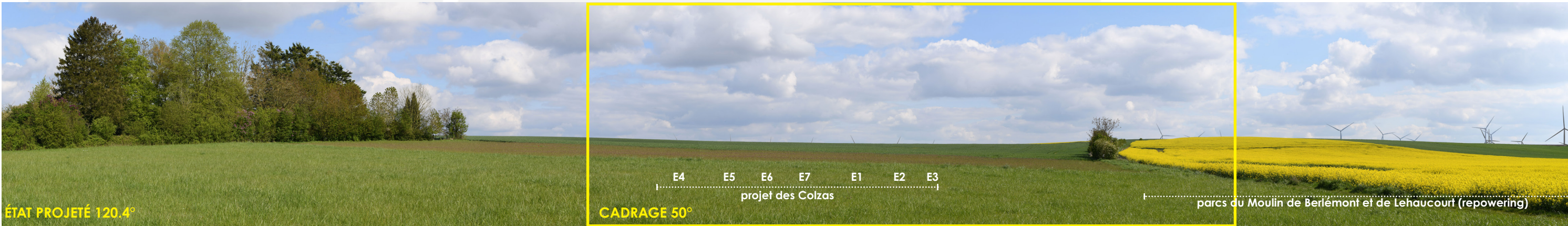


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120.4°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 4.03 KM (E4)



ÉTAT INITIAL 120.4°

parcs du Moulin de Berlémont et de Lehaucourt

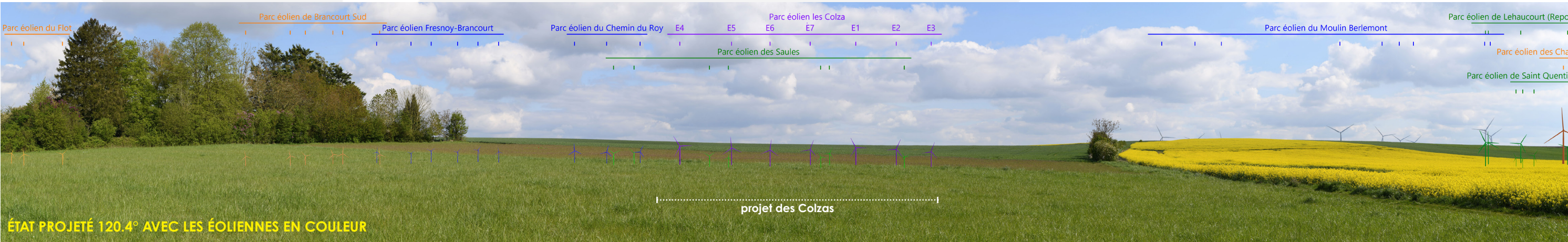


ÉTAT PROJETÉ 120.4°

CADRAGE 50°

E4 E5 E6 E7 E1 E2 E3
projet des Colzas

parcs du Moulin de Berlémont et de Lehaucourt (repowering)



ÉTAT PROJETÉ 120.4° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

projet des Colzas

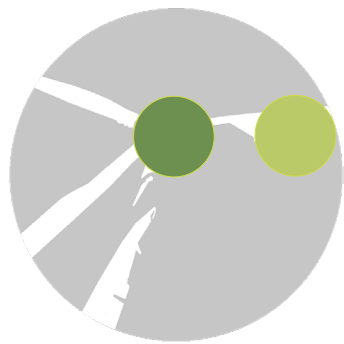


PM 28 refait - Depuis la D932 dans la traversée d'Estrées



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





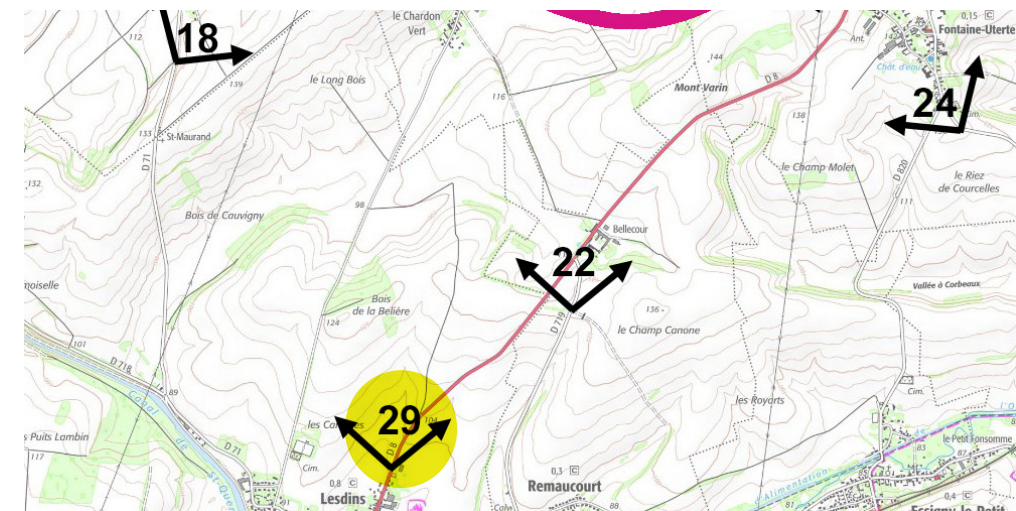
PM 29 - Depuis la D8 en sortie nord de Lesdins

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Lesdins est implantée dans la vallée de la Somme et au bord du canal de St-Quentin au sud du périmètre rapproché. Il est traversée par la D28, axe majeur de traversée du territoire. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis la commune. Ce premier point de vue est pris de la D8 en sortie nord du bourg à l'amorce du versant de la vallée.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet émerge partiellement (pales) de la ligne d'horizon. On peut noter de légères covisibilités avec les parc de Lehaucourt et des Saules.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Faible au regard de la distance du projet et de sa perception partielle. Pas de phénomène de saturation (quelques pales visibles).



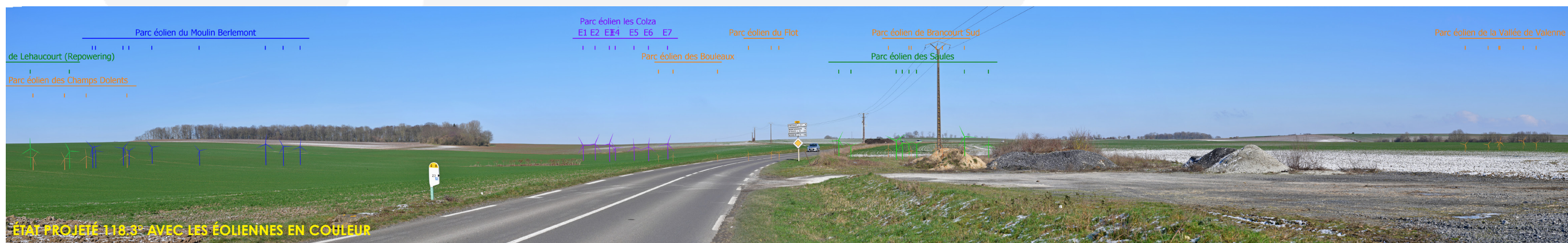
ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 118.3°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 4.24 KM (E3)



ÉTAT INITIAL 118.3°



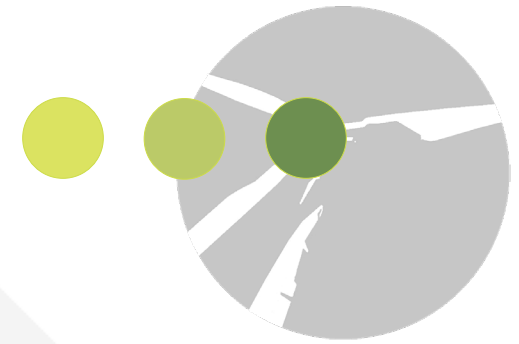
ÉTAT PROJETÉ 118.3°



ÉTAT PROJETÉ 118.3° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR



PM 29 - Depuis la D8 en sortie nord de Lesdins



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



E1 E3/4 E5 E6 E7
projet des Colzas

parc des Saules

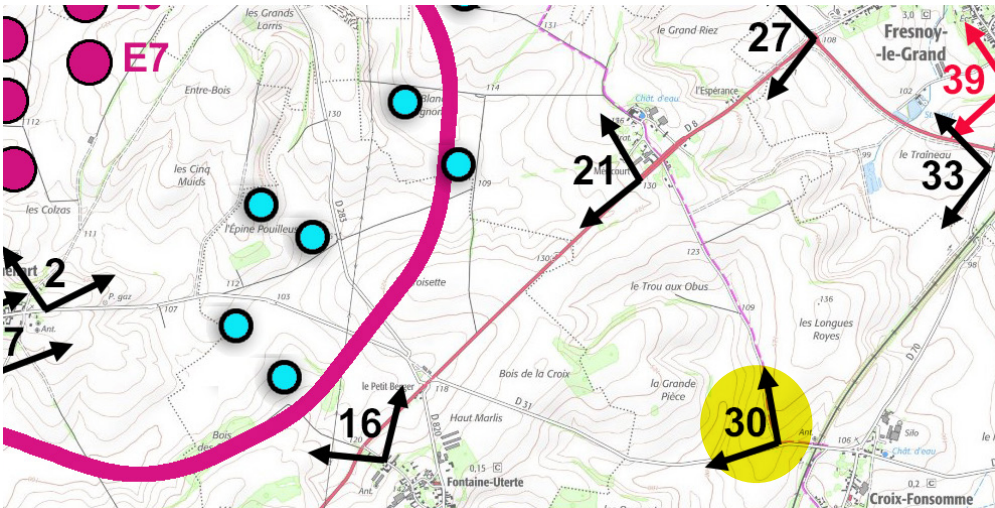


PM 30 - Depuis la D31 à l'ouest de Croix-Fonsommes

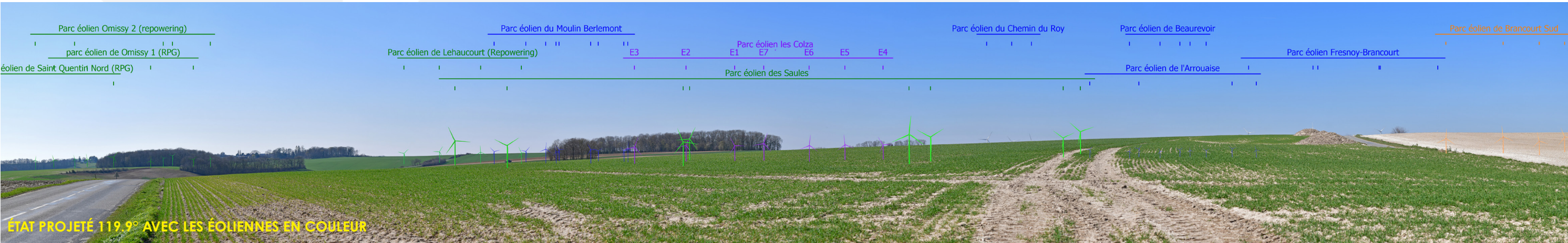
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Croix-Fonsommes se trouve au sud-est du périmètre rapproché. Il est parcouru par un itinéraire de petite randonnée qui s'interconnecte avec le GR655 au niveau des sources de la Somme sur Fonsommes un peu plus au sud. Le bourg se trouvant sur une légère dépression topographique, le point de vue est pris au nord-est au croisement de la D33 et du chemin de randonnée. Le point de vue est pris de la D8 en sortie nord du bourg à l'amorce du versant de la vallée.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet émerge partiellement (deux rotors visibles) de la ligne d'horizon en arrière-plan du parc des Saules. Des covisibilités légères sont constatées avec les parcs du Moulin de Berlémont, de Lehaucourt, du Chemin du Roy et de Fresnoy-Brancourt eux-mêmes partiellement visibles.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :
Faible au regard de la distance du projet et de sa perception partielle. Pas de phénomène de saturation (quelques éoliennes visibles).

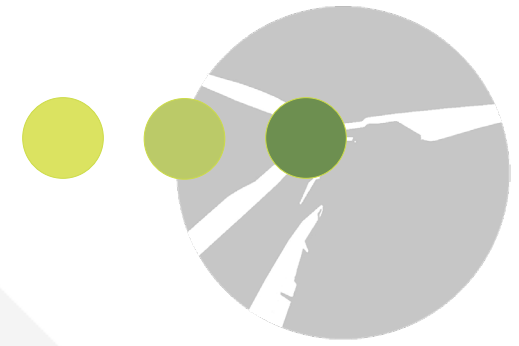


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 119.9°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 4.36 KM (E5)





PM 30 - Depuis la D31 à l'ouest de Croix-Fonsommes



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



parcs du Moulin de Berlémont et de
Lehaucourt (repowering)

E7

E6

E5

E4

projet des Colzas

parc du Chemin du Roy

parc des Saules

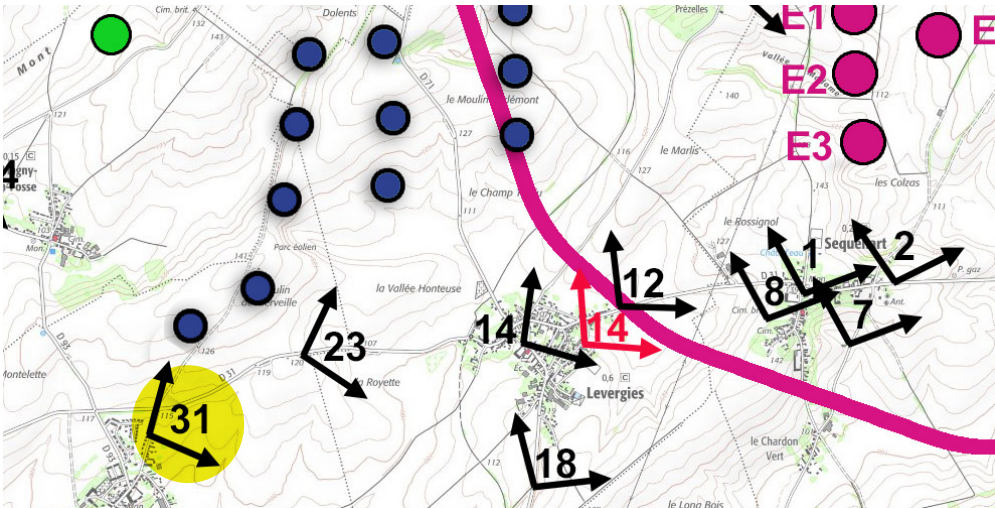


PM 31 - Depuis la rue Delval en frange nord de Lehaucourt

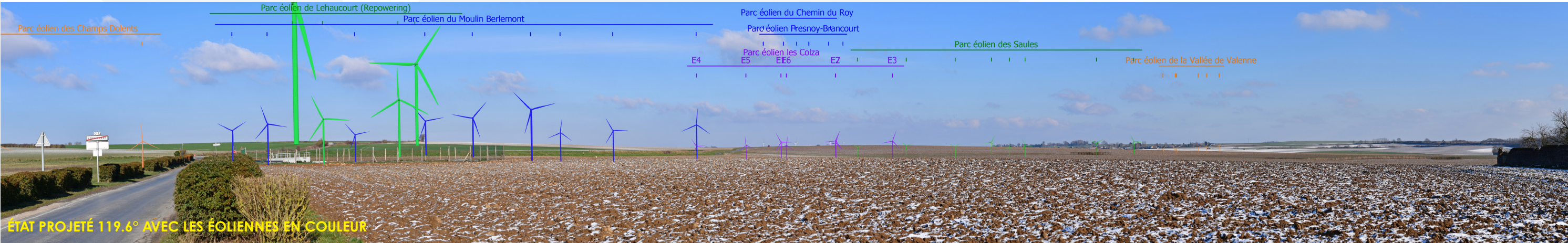
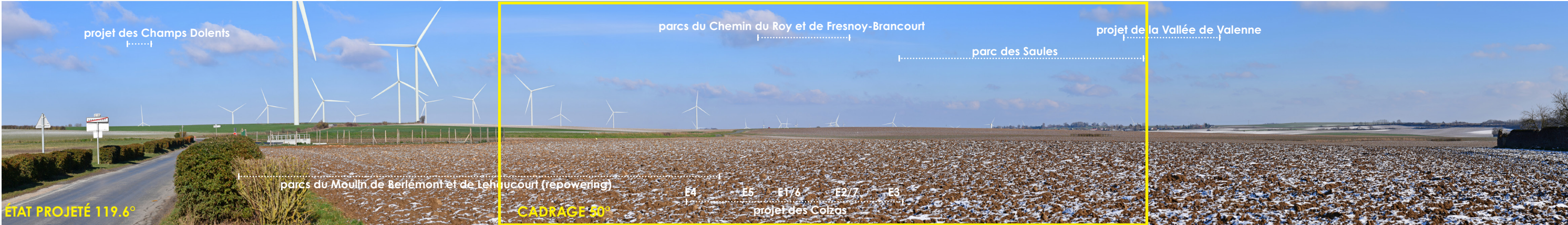
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Lehaucourt se trouve au sud-ouest du périmètre rapproché. Le bourg est implanté sur le versant nord du canal de St-Quentin. Ses franges nord sont déjà marquées par la présence immédiate du parc de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont. Le point de vue est pris depuis la D31 sur cette frange nord du bourg.

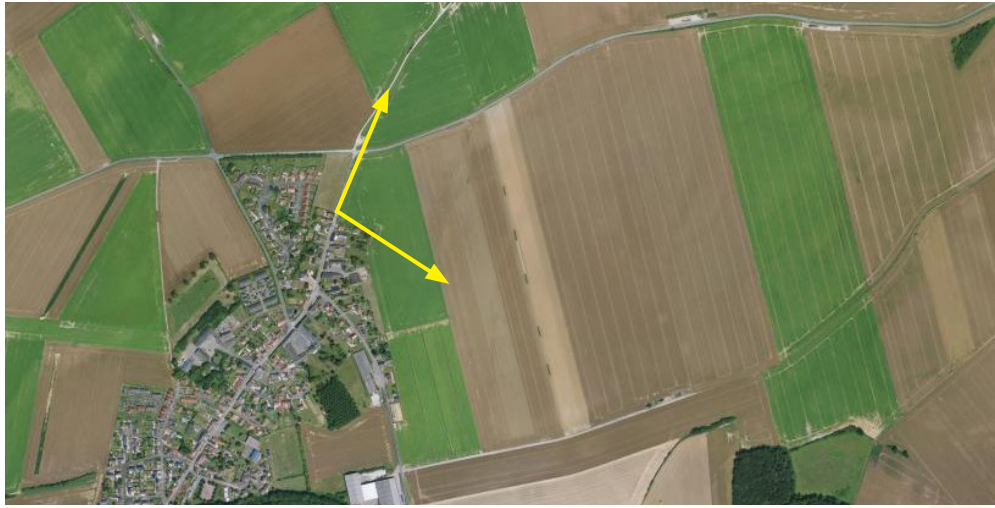
NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet des Colzas émerge de la ligne d'horizon entre les parcs de Fresnoy-Brancourt, des Saules et du Chemin du Roy en arrière-plan et dans la continuité visuelle des parcs du Moulin de Berlémont et de Lehaucourt en avant-plan. D'autres covisibilités pourraient s'opérer mais avec des projets proches comme celui des Champs Dolents.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :
Faible au regard de la prégnance des parcs du Moulin de Berlémont et de Lehaucourt. Des phénomènes de saturation commencent à se faire sentir (continuité éolienne sur la moitié du panorama).

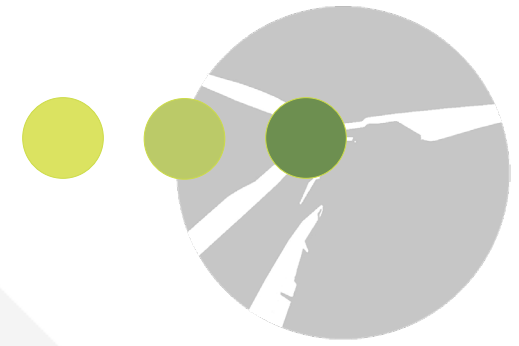


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 119.6°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 4.37 KM (E3)





PM 31 - Depuis la rue Delval en frange nord de Lehaucourt



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



E4 E5 E1 E6 E2/7 E3
 parc du Moulin de Berlémont + projet de repowering de Lehaucourt
 projet des Colzas
 parcs du Chemin du Roy et de Fresnoy-Brancourt
 parc des Saules